

## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Bellefeuille

Date : 8 juin 2017

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école  
(à développer, consolider ou maintenir)

Pour l'année 2016-2017, nous avons continué la mise en place des mesures de prévention déterminées en 2016. Nous allons maintenir les priorités pour l'année 2017-2018.

- Informer et sensibiliser sur ce qu'est l'intimidation auprès des élèves, des parents et du personnel de l'école.
- Continuer à prioriser les cas d'intimidation et de violence dans toutes nos interventions.
- Maintenir/améliorer le niveau d'intervention auprès des élèves.
- Poursuivre l'arrimage entre les intervenants de l'école au niveau du code de vie (surveillants, enseignants, tes, service de garde).
- Maintenir les 3 ou 4 rencontres par année avec le personnel de soutien (surveillants, service de garde, tes) pour les temps non-structurés (midi et après-midi).
- S'assurer d'une compréhension commune du code de vie et de son application entre intervenants école, élèves et parents.
- Poursuivre les formations données au personnel de soutien (sdg et surveillants)

De plus, pour l'an prochain, il faut :

- S'assurer de bien diffusé l'information et de s'assurer d'une compréhension commune en incluant le nouveau personnel dû à l'augmentation de clientèle.



## Mise en œuvre des moyens

### **Moyens :**

Les moyens identifiés dans le plan de lutte ont été mis en place cette année. Cependant quelques moyens restent à mettre en place pour l'année prochaine :

- Augmenter le nombre d'ateliers auprès des élèves (faits en classe par TES)
- Augmenter la visibilité de la boîte aux lettres (courrier des élèves pour la tes) et faire d'avantage de publicité.
- Utiliser les clés résolution de conflit plus souvent.

### **Modalités de signalement :**

- Nous avons utilisé le système SPI pour consigner les données de cette année.
- Les élèves ont pu se confier aux TES.

### **Mesures éducatives et sanctions :**

- L'application de mesures et sanctions (3 niveaux) a été respecté selon les procédures déjà établies. L'utilisation des feuilles rouges auprès des élèves et des parents a été utilisée tout au long de l'année.

### **Mesures de soutien :**

- Les actions mises en place (3 niveaux) sont bien décrites et faciles à mettre en place.



### **Les difficultés rencontrées :**

- Il faut continuer, l'an prochain, à bien clarifier ce qu'est une situation comme étant de l'intimidation ou de violence. Il faut s'assurer, dans le milieu (élève, parent et personnel de l'école), d'une compréhension commune.
- Il faut aussi différencier auprès des élèves, des parents et du personnel : dénoncer et « stooler ».
- Le soutien des parents lors de situations conflictuelles va de mieux en mieux et il faut continuer à travailler ce lien. Il faut que les adultes (école-maison) travaillent main dans la main afin d'accompagner les élèves dans leur développement.

### **Les éléments facilitants :**

- Le document « plan de lutte » est clair et précis.
- La participation des membres du personnel dans l'application du « plan de lutte » est très aidant.
- Les ressources de la commission scolaire (psychoéducation et psychologie) ont été en soutien au milieu tout au long de l'année.
- L'application de la « feuille rouge » lors de gestes est efficace.



## L'impact des actions mises en place

Relation chez le personnel	Relation chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>Entre le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Implication du personnel dans l'application du « plan de lutte ».</li></ul> <p>Entre le personnel et les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Maintien de la bonne relation entre les élèves et les adultes de l'école.</li><li>➤ Application des conséquences, par les adultes, d'une façon plus uniforme auprès des élèves.</li><li>➤ Action plus rapide au niveau des interventions auprès des élèves (par tout le personnel).</li></ul>	<p>Entre les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ On remarque un changement positif, auprès des élèves, au niveau de ce qui est acceptable ou pas.</li><li>➤ Les élèves mettent en application les moyens (aller voir l'adulte, passe tes,...) appris à l'école.</li><li>➤ Action-réaction dans l'application des 3 niveaux amène les élèves à réfléchir un peu plus avant de poser des gestes inappropriés.</li></ul> <p>Entre les élèves et le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Quelques fois, les élèves ont dénoncé des situations qui n'en n'étaient pas (intimidation).</li><li>➤ On doit s'arrimer d'avantage et se réajuster.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Bonne collaboration des parents cette année.</li><li>➤ Meilleure communication lors d'évènements aux parents (appels, billets rouges, rencontres,...) tant pas la direction, enseignants, tes et service de garde.</li><li>➤ Certains parents minimisent les gestes de leur enfant (coup, bataille, mots utilisés,...) et l'école doit investir plus de temps pour obtenir leur collaboration.</li><li>➤ Certains parents minimisent les paroles et geste lorsque leur enfant est « intimidateur ». Parfois, la situation réelle est difficile pour les parents à accepter.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les mesures alternatives sont venues rencontrer nos élèves de 6<sup>e</sup> année. Belle collaboration entre élèves, enseignants et intervenants lors des ateliers.</li><li>➤ De façon générale, belle collaboration avec les intervenants du CSSS, de la DPJ, des policiers et le personnel de l'école.</li></ul>



## Recommandations

- Impliquer tous les membres du personnel (enseignants, soutien, surveillants et service de garde) dans l'évaluation du plan de lutte à chaque année.
- Faire un rappel auprès des élèves et des parents, à chaque début d'année, du plan de lutte et aussi des moyens mis en place.
- Avoir une pièce de théâtre, conférencier ou atelier à chaque année pour les élèves du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle sur les thèmes d'intimidation et/ou de violence ou tout autre sujet connexe et ce, adapté selon la clientèle.
- Maintenir les médiateurs pour les temps non-structurés (récréation et midi).
- Maintien des minutes de gloire et des certificats de la persévérance scolaire.
- Soutenir le personnel dans l'approche de la gestion efficace des comportements (formations, soutien de professionnels)
- Maintenir les objectifs, les moyens et les procédures d'application (3 niveaux) du plan de lutte 2016-2017 pour l'année 2017-2018.